France Palestine Solidarité

Lettre au Président de la République Française

Monsieur le Président,

Vous avez exprimé votre conviction pendant la campagne électorale en répondant au Questionnaire de la Plateforme des ONG pour la Palestine : **«** *L'objectif, comme l'a rappelé à plusieurs reprises le Conseil de Sécurité des Nations Unies, consiste en « deux Etats, Israël et la Palestine, vivant côte à côte dans la paix et la sécurité (...) Israël doit renoncer à sa politique d'implantation qui hypothèque l'avenir* ». Dans votre réponse est également évoquée *« la création d'un Etat palestinien indépendant dans les frontières de 1967 ».*

Vous avez affirmé votre intention de mettre en œuvre une fois élu, vos déclarations de candidat. Il s'agit donc maintenant de contraindre l'Etat israélien à appliquer le droit international : retrait des territoires occupés depuis 1967, démantèlement de toutes les colonies israéliennes de Cisjordanie et de Jérusalem-Est, démolition du Mur (conformément à l'arrêt de la Cour Internationale de Justice).

C'est pourquoi je vous demande instamment de prendre des mesures urgentes comme :

- des sanctions à l'encontre d'Israël tant que les autorités violeront le droit international ;

- la suspension de l'accord d'association entre l'Union Européenne et Israël tant que ce dernier continuera, contrairement aux clauses de cet accord, à transgresser les droits humains.

Octobre 2007

Prénom et Nom	Adresse	Signature